Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 035-213500515-20260408-2026027CM-DE

Ville de CESSON SÉVIGNÉ

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 1er AVRIL 2026
REGISTRE DES DELIBERATIONS - EXTRAIT N° 2026 - 027

_____

Nombre de Conseillers :
En exercice : 33
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00, Salle du Conseil Municipal à l'Espace Citoyen, sous la présidence de M. Jean-Pierre SAVIGNAC, Maire, après avoir été légalement convoqué

Date de convocation 25 mars 2026 **Date d'affichage : 25 mars 2026**

Conseillers Municipaux présents : M. le Maire, Mme ALCEDO CASTRO, M. BAGOURD, Mme BLONDEL, Mme BOUVIER, M. CARTA, Mme CORLAY, M. COUGARD, M. DECOURCELLE, Mme DELPAL, Mme EL DIB, Mme FERET, Mme GOBAILLE, M. GODEFROY, M. GOURSOLAS, M. GREBOVAL, M. GUILLOUX, M. JERABEK, M. JONNET, M. LAURENT, Mme LEGAULT, Mme LE GLEAU DECKMYN, M. OUAHBA CATHERINE, M. PARISOT, Mme PETITCOLLOT, Mme THOMAS, Mme TOURNAT COUREAU, Mme VINCENT, Mme WYART.

Conseillers Municipaux absents : M. BORELY (pouvoir à M. PARISOT), M. CHEREAU (pouvoir à Mme THOMAS), M. GABORIEAU (pouvoir à M. JONNET), Mme POIRIER (pouvoir à M. DECOURCELLE)

Secrétaire de séance : Mme LEGAULT

COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Entendu l'exposé de M. le Maire
Vu le code général des impôts et notamment son article 1650 A et l'article 346 A de son annexe III
Vu le code général des collectivités territoriales
Considérant la nécessité de constituer la CIID de Rennes Métropole, la ville de Cesson-Sévigné est sollicitée pour proposer trois contribuables inscrits aux rôles des impositions directes du territoire de la Métropole ou de la commune au titre, respectivement, de la taxe foncière, de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et de la cotisation foncière des entreprises. Les contribuables ainsi proposés pour la CIID peuvent être membres de la commission communale des impôts locaux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
A L'UNANIMITE

PROPOSE la désignation de trois contribuables : M. François-Éric GODEFROY, M. Tanguy NICOLAS, Mme Françoise PHELIPPOT pour participer aux travaux de la commission intercommunale des impôts directs.

Publié et affiché le 8 avril 2026